



ALEXANDRA FOLLONIER

Poétiques de Valéry

Poetics of Valéry

DOI: <https://doi.org/10.58282/acta.17387>

Paul Valéry, *Cours de poétique*, éd. William Marx, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », 2023, 2 vol., 688 p. et 752 p., EAN 9782072907067 et EAN 9782073000156.

- 1 Il aura fallu attendre quatre-vingts ans pour voir la parution du *Cours de poétique* de Paul Valéry, sur laquelle s'est ouverte l'année 2023. Cet enseignement professé au Collège de France entre 1937 et 1945, dont n'étaient connus jusqu'à présent que les textes de la plaquette de candidature et de la première leçon repris dans *Variété* [1], ainsi que quelques rares témoignages de contemporains comme Maurice Blanchot [2], avait été relégué au statut de mythe en raison de son inaccessibilité. Sa postérité, on le sait, fut non moins grande : il a inspiré la discipline dont la revue *Poétique* – qui se réclame d'une « tradition qui va d'Aristote à Valéry » (1970, p. 1) – constitue la principale représentante et a ainsi contribué à un mouvement de renouvellement important de la critique littéraire au xx^e siècle.
- 2 Il faut saluer un travail éditorial exigeant : si l'existence, à la BnF, d'un dossier de notes préparatoires du *Cours* (environ 2500 feuillets) n'était pas ignorée – du moins parmi les spécialistes –, cet ensemble avait jusqu'alors la réputation d'être inéditable en raison de son volume et de son caractère fragmentaire. Dès le début de l'enseignement de Valéry, une publication était envisagée [3], tant par l'auteur que par son éditeur, Gaston Gallimard, mais le projet n'aboutit pas et la postérité n'a pas non plus pallié cette lacune [4]. La complexité du dossier d'archive n'y est sans doute pas étrangère. L'édition de William Marx, parue en deux volumes qui totalisent 1400 pages, s'appuie sur des documents de différents types et provenances : à part les textes publiés dans *Variété*, il s'agit de transcriptions *verbatim* de 37 des 197 leçons effectivement

prononcées [5], de notes préparatoires issues du fonds Valéry de la BnF (un quart des 2500 feuillets ont été transcrits), de programmes et de résumés annuels présentés par Valéry dans le cadre de ses fonctions, ainsi que des comptes rendus d'auditeurs. L'édition ne forme donc pas une totalité homogène, mais assemble des éléments qui éclairent le contenu du cours sous différents angles et selon des proportions variables en fonction les années. La « Note sur la présente édition » offre une vue très claire des principes qui ont guidé l'établissement du texte.

- 3 On peut considérer que l'éditeur a réussi un pari qui était loin d'être gagné : fournir une vision la plus complète possible du *Cours de poésie* et favoriser la lisibilité sans rien sacrifier de la rigueur philologique. L'éditeur a choisi de privilégier la restitution du contenu intellectuel à l'alternative d'une transcription diplomatique. L'appareil critique donne des repères essentiels sans alourdir le texte. L'index facilite la navigation dans les deux volumes et sera utile aux chercheurs amenés à utiliser cette édition en tant qu'instrument de travail. Des résumés introductifs permettent de cerner d'emblée les principaux enjeux que traitent les leçons correspondantes. Chaque année et chaque leçon ont en outre été pourvus d'un titre qui en indique le thème dominant. Ces titres relèvent de l'éditeur et non de l'auteur : certains se basent sur des citations extraites du cours de Valéry, d'autres y sont extérieurs. L'enseignement de Valéry avait lieu les vendredi et samedi, mais seules les leçons du vendredi ont été conservées. Celles du samedi, dédiées à des explications de textes (Léonard de Vinci, Poe, Rimbaud, Huysmans...), furent improvisées par l'auteur, à partir du matériau constitué par ses travaux antérieurs, réunis pour la plupart dans *Variété*. Cela explique l'absence de notes préparatoires qui permettraient de les reconstituer, et – à une exception près [6] – aucune transcription n'a été réalisée.
- 4 Si Valéry avait eu l'intention de tirer de son enseignement un « petit volume aussi dense et précis que possible [7] », ce à quoi donne accès la présente édition, c'est bien un *cours*. Comme l'observait Barthes dans le cadre d'un enseignement dispensé lui aussi au Collège de France, un cours est « une production spécifique, ni tout à fait écriture ni tout à fait parole, qui est marquée par une interlocution implicite [...]. C'est quelque chose qui, *ab ovo*, dès le début dans l'œuf, doit et veut mourir – et ne pas laisser un souvenir plus consistant que la parole » (Barthes, 2015, p. 25). Dans le cas des leçons qui ont été transcrites, le texte restitue l'oralité première du discours de Valéry et montre qu'une grande place est laissée à l'improvisation. La réflexion avance au fil de la parole, au gré des ajouts, rectifications, bifurcations, changements de perspective. Le cours de Valéry a été explicitement conçu comme expérimental, inséparable d'une démarche de recherche (I, p. 77). Il s'agit d'un laboratoire de la pensée, l'enseignement étant constitué « de [la] même matière que

son objet » (II, p. 310). Blanchot a noté ce que cette forme pouvait avoir d'à la fois fascinant et déroutant :

[...] il semble difficile de le [le cours] dégager dès maintenant du charme fortuit de la parole, de l'esprit de digression et d'aventure que représentait cet enseignement, poursuivi avec des ressources d'une conversation en apparence improvisée. Quoi de plus significatif qu'une telle méthode, image de l'instabilité propre de l'esprit, figure et moyen d'une recherche qui, s'exerçant sur un sujet non défini et presque indéfinissable, ne pouvait supporter une démarche trop stricte et devait recevoir plus d'aide de hasards concertés que d'un plan préservé des retours et des contradictions de la découverte ? (Blanchot, 1943, p. 137)

- 5 On chercherait donc en vain, dans le *Cours de poétique*, un exposé qui se déroulerait selon une progression entièrement linéaire et méthodique. Le cadre donné par le questionnement qui oriente la chaire de Valéry – l'étude de la création des œuvres de l'esprit – est cependant maintenu tout au long des huit années : chaque année possède ses axes directeurs, mais le thème central reste inchangé. Cette organisation implique une forme de circularité : les différents volets ne sont pas hermétiquement dissociés et il existe de nombreux échos d'une année à l'autre. La structure du cours a également été influencée par des facteurs conjoncturels : la troisième année (1939-1940) est marquée par le début de la guerre et le cours est partiellement suspendu. Par la suite, Valéry, qui a dépassé la limite d'âge fixée aux professeurs du Collège de France, ne pourra continuer son enseignement qu'à la faveur de dérogations accordées par le ministère de l'Instruction publique, souvent communiquées tardivement [8]. À partir de 1941, Valéry ignorait souvent jusqu'au début de l'année académique s'il allait être reconduit dans ses fonctions ou non. Ainsi prononça-t-il non moins de trois leçons de clôture (en 1941, 1942 et 1943). Enfin, Valéry, qui était déjà âgé au moment de prendre ses fonctions, luttait contre une santé défaillante. La dernière année de cours est interrompue en mars 1945 pour cause de maladie, et Valéry décède quatre mois plus tard.
- 6 Le *Cours de poétique* a pour objet la création des œuvres de l'esprit, la notion de *poétique* étant définie par Valéry selon son sens étymologique, d'après le verbe grec *poiein*, signifiant *faire*. La poétique telle qu'il l'entend ne relève donc pas de l'étude de la poésie, ni même spécifiquement de celle des œuvres littéraires, mais concerne la production intellectuelle en général. Cette production est examinée à plusieurs échelles : la réflexion se déploie au fil des années selon des cercles concentriques, de l'individuel au collectif. Valéry traite successivement de la sensibilité, de l'acte de création et du langage intérieur, avant d'étendre la focale à la société, l'histoire et la civilisation. Sa théorie emprunte autant à la philosophie qu'aux sciences cognitives [9], à la sociologie, à l'économie, au droit et à l'histoire, et reflète ainsi le développement des sciences sociales dans

la première moitié du xx^e siècle. Au regard de l'envergure du projet, l'éditeur peut légitimement parler d'une « anthropologie totale de la vie de l'esprit » (I, p. 44). Valéry met moins l'accent sur les questions formelles de la création que sur les mécanismes cognitifs et les cadres sociaux. Sa poétique est essentiellement une théorie sociologique et économique des choses de l'esprit. Parmi la triade formée par la production, la consommation et l'œuvre elle-même, il déclare privilégier l'étude des deux premiers éléments (production et consommation) et évacuer le troisième (l'œuvre), qu'il désigne comme « le moins intéressant » (II, p. 408) – ce qui n'est pas sans étonner, sous la plume d'un auteur considéré comme un apôtre du formalisme.

- 7 Si elles sont présentées dans un cadre nouveau, nombre de réflexions menées dans le *Cours* ne sont pas inconnues des lecteurs de Valéry. Dans *Variété, Regards sur le monde actuel, Tel quel* et les *Cahiers* [10], plusieurs sujets se trouvent déjà amorcés. Ces échos résultent du mode de travail de Valéry : lors de la préparation des leçons, il s'appuie sur ses notes et ses publications préexistantes, où il puise des éléments de réflexion. Des articles comme « Notion générale de l'art » (avant-propos des tomes consacrés aux *Arts et Littératures* de l'*Encyclopédie française* de 1935, repris dans *La NRF* en novembre de la même année, puis dans *Variété*), « L'infini esthétique » (1934) ou « Réflexions sur l'art » (1935, issu d'une conférence prononcée devant la Société française de philosophie), développent déjà son modèle de l'économie spirituelle, sa position sur l'utilité ou l'inutilité de l'art, et sa conception de l'œuvre d'art comme bien de nécessité seconde, dépendant d'un besoin qui doit sans cesse être recréé. De même, dans *Regards sur le monde actuel* (1931) et dans certains textes de *Variété*, apparaissent déjà sa critique de la métaphysique [11], ainsi que des réflexions historiques et politiques sur le statut de l'art dans les sociétés de différents pays et continents, et les rapports de force qui s'établissent entre ces derniers en matière d'innovation intellectuelle.
- 8 Les propos de Valéry sont ancrés dans le contexte intellectuel des années 1930 et 1940 et semblent en même temps anticiper des théories développées par la postérité. À plusieurs titres, Valéry apparaît comme un précurseur. Ses réflexions sur la réception des œuvres d'art, la place du lecteur, le pouvoir de la parole, la pragmatique du langage, « l'univers de l'esprit », ainsi que la forme expérimentale qu'il donne à son enseignement, entrent en résonance avec les travaux de penseurs comme Hans Robert Jauss, Michel Foucault, J. L. Austin, Bruno Latour ou Roland Barthes. L'approche adoptée dans le *Cours* se révèle proche aussi de ce que nous appelons aujourd'hui la sociologie de l'art, comme le montrent la place centrale occupée par les concepts de production et de consommation, ainsi que le recours à des notions comme « bourse de valeurs » (II, p. 206 ; II, p. 616), « capital intellectuel » (II, p. 90) ou

encore « implexe » qui présente des parentés avec celle, théorisée par Marcel Mauss puis Pierre Bourdieu, d'*habitus*. Mais le *Cours de poétique* appelle surtout à être lu à la lumière des théories sur l'art de l'entre-deux-guerres. Antoine Compagnon [12] a souligné les parallèles avec l'*Esprit des formes* d'Élie Faure, les recherches sur la création intellectuelle de Pierre Abraham, la théorie économique de Weber et la notion de « dépense » théorisée par Georges Bataille et le Collège de sociologie. Sont significatifs autant les analogies que les différences et déplacements observables par rapport aux théories et concepts de l'époque, chez un auteur très attaché à l'idée que l'on ne peut comprendre qu'en cherchant à réinventer [13].

- 9 Les premiers lecteurs du *Cours de poétique* ont constaté, et parfois regretté, que la littérature n'en constitue pas le sujet principal. Il est vrai que la littérature occupe une place réduite [14], ou en tout cas moindre qu'on aurait pu l'attendre d'après la plaquette de candidature et, plus généralement, au regard de la notoriété première de Valéry comme poète, notoriété qui précisément lui avait valu sa nomination au Collège de France. Si la plaquette de candidature prévoyait une « théorie de littérature » (I, p. 76) qui « aurait pour objet de préciser et de développer la recherche des effets proprement littéraires du langage, l'examen des inventions expressives et suggestives qui ont été faites pour accroître le pouvoir et la pénétration de la parole, et celui des restrictions que l'on a parfois imposées en vue de bien distinguer la langue de la fiction de celle de l'usage » (*id.*), force est de constater que ce programme ne fut guère suivi. Ainsi, on ne trouvera dans ces pages pas de traité de théorie littéraire au sens propre du terme, pas d'étude génétique, pas (ou presque pas) d'analyses stylistiques, et peu de références à la pratique poétique personnelle de l'auteur, expérience dans laquelle il avait initialement annoncé puiser. Toutefois, il serait difficile de soutenir que les sujets traités dans le *Cours* divergent totalement du programme esquissé. Valéry écrit bien dans sa plaquette de candidature que la science qu'il envisage devait s'intéresser aux « phénomènes positifs de la production et de la consommation des œuvres de l'esprit » (I, p. 73), qu'il s'agit d'examiner la création littéraire en ce qu'elle met « nécessairement en jeu tous [l]es procédés et [l]es modes inévitables du fonctionnement de l'esprit » (I, p. 74) et d'analyser l'acte de l'écrivain sous considération « des autres conditions moins définies que cet acte semble exiger ("inspiration", "sensibilité", etc.) » (I, p. 77). Surtout, l'auteur précise que l'enseignement de la poétique

devrait être abordé et maintenu dans un esprit de très grande généralité. Il est impossible, en effet, de donner de la littérature une idée suffisamment complète et véritable si l'on n'explore pas, pour la situer assez exactement, le champ entier de l'expression des idées et des émotions ; si l'on n'explore pas ses conditions d'existence, tour à tour dans l'intime travail de l'auteur et dans l'intime réaction d'un

lecteur ; et si l'on ne considère pas, d'autre part, les milieux de culture où elle se développe. (I, p. 77)

- 10 Valéry ne fait donc pas totalement autre chose que ce qu'il avait annoncé, mais il dose très différemment les priorités, en particulier par rapport à ce qu'un théoricien de la littérature de nos jours peut attendre. S'il ne réduit effectivement pas, comme il le précise dans la première leçon, sa poétique à l'étude des règles de versification (I, p. 98), il se trouve à l'autre extrême du spectre ouvert par son programme d'enseignement.
- 11 Il y aurait une étude intéressante à faire sur la théorisation de la littérature dans le cours, questionnement qui dépasse toutefois l'objet du présent article. Je voudrais néanmoins m'arrêter sur deux points, le premier d'ordre structurel, le second d'ordre chronologique.
- 12 La place de la littérature dans le *Cours de poétique* est paradoxale : on pourrait dire qu'elle en forme le centre absent. Si elle est rarement le sujet principal et déclaré des leçons, elle en constitue néanmoins la matière. À y regarder de près, rares sont les leçons et même les pages où il n'est pas question de littérature [15]. En dépit de l'étonnement que peut provoquer l'écart entre la poétique promue par Valéry dans son *Cours* et celle qui est pratiquée couramment dans les études littéraires, on peut ainsi se demander si le trompe l'œil n'est pas double : le programme d'un enseignement de littérature présenté par Valéry et défendu en son nom par Édouard Le Roy devant l'assemblée des professeurs du Collège de France masque le sujet réel du cours, qui n'est pas exclusivement littéraire ; mais ce dernier, s'il articule une réflexion générale sur les œuvres de l'esprit, se déploie au moyen d'un discours traversé de références et de considérations littéraires.
- 13 Valéry ne manque pas de développer des réflexions relevant de la théorie littéraire. La définition de la littérature proposée dans la plaquette de candidature – l'un de ses passages les plus cités –, « *la littérature est et ne peut être autre chose qu'une sorte d'extension et d'application de certaines propriétés du langage* » (I, p. 75), est reprise et déclinée de plusieurs manières [16]. Il s'agit de la définition formaliste traditionnelle, qui présente la littérature comme un usage purement esthétique du médium linguistique. Valéry réfléchit aux statuts respectifs de l'auteur et du lecteur, et s'il avait annoncé vouloir évacuer la question de l'œuvre, il ne se tient pas entièrement à ce principe : l'œuvre se trouve au centre de plusieurs leçons, dont celles consacrées à l'unité du poème (II, p. 313-317) et à la tragédie (II, p. 318-322). L'auteur s'intéresse également aux caractéristiques des genres littéraires : à la poésie, à la prose, ainsi qu'à des formes comme le roman ou le récit. Dans une leçon prononcée en 1942-1943, il propose une classification de différents genres de prose en fonction du but poursuivi par le texte (II, p. 245-246), en tant qu'exemple d'application de sa théorie pragmatique du langage. La hiérarchie établie entre les genres littéraires ne diffère pas de celle

qu'on connaît des autres textes de Valéry : son refus du roman reste entier. Toutefois, ce refus n'est pas un refus de la prose et, en 1945, Valéry renoue avec sa quête d'une « prose parfaite », conforme à l'idéal, exprimé dans les *Cahiers*, d'une prose qui soit « à la fois musique, algèbre et architecture » (1974a, p. 1233). La poésie quant à elle est présentée, selon la formule de *Tel quel*, comme la « littérature réduite à l'essentiel de son principe actif » (1974b, p. 548). Cette relation d'essentialité découle du rapport particulier de la poésie au langage : dépourvue de toute servitude à des fins utilitaires, elle apparaît comme pure création verbale et jeu formel. En matière de poésie, Valéry réfléchit à la relation entre la voix et l'écrit (« la poésie n'est pas un art du papier », II, p. 454), au critère de l'unité du poème (« il n'existe pas de long poème », II, p. 314), revient sur la querelle de la « poésie pure » (II, p. 331), discute le rapport entre forme et signification (II, p. 573) et entre poésie et pensée (II, p. 632).

- 14 Le *Cours de poétique* inclut – timidement, il est vrai – quelques remarques d'ordre stylistique, notamment une leçon consacrée à « l'art de l'épithète » et l'analyse d'un vers de Rimbaud, comme l'a noté Gilles Philippe [17] ; ainsi que, de façon plus régulière, des considérations d'histoire littéraire, dont des observations sur l'évolution des formes poétiques aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles. Valéry dresse aussi une ébauche de ce que nous appelons aujourd'hui la critique génétique : évoquant les brouillons d'écrivains, il souligne l'intérêt capital qu'aurait leur examen, selon une « étude comparée des tâtonnements » (II, p. 554). D'autres points ne manquent pas de retenir l'attention : la définition de la littérature par la conjonction de « propriétés d'excitation à la fiction » et de « propriétés sensorielles » (II, p. 96-97), autrement dit par le binôme « fiction et diction » qui a donné son titre à un célèbre ouvrage de Gérard Genette, approche qui s'ouvre par conséquent à une définition non exclusivement formaliste de la littérature (sans toutefois que le sujet soit approfondi par Valéry) ; une réflexion sur le discours « zéro », qui s'annule aussitôt son but atteint (II, p. 454) – formule voisine mais employée dans un sens différent de celle de Barthes – ; ou encore un étonnant éloge du paragraphe [18] (II, p. 680-681), unité de discours rarement mis au premier plan dans les études littéraires. Les réflexions sont développées à l'aide de références aux auteurs de prédilection de Valéry, des auteurs auxquels il s'était déjà intéressé dans ses articles et conférences : Villon, Voltaire, Hugo, Baudelaire, Huysmans, Poe, mais aussi Homère, Shakespeare, Pascal, Bossuet, Corneille, Racine, Lamartine, Rimbaud, Goethe [19]...
- 15 On voit en outre Valéry se positionner sur des questions relevant de l'actualité de l'époque, comme celle de la responsabilité de l'écrivain. Dans le contexte de l'après-guerre et des procès de l'épuration, la revue *Carrefour* mène en 1945 une enquête sur le sujet auprès des écrivains. Valéry refuse de s'exprimer dans la presse, mais y consacre une leçon de son cours. Il aborde le sujet du point de vue juridique, et

considère le statut symbolique de l'écrivain comme « éducateur », occupant une place sur la scène publique et produisant des écrits susceptibles d'exercer une influence sur la société. Valéry se prononce pour une acception modérée de la notion de responsabilité, arguant que le principe de causalité directe entre la lecture d'un texte et l'adoption d'un comportement spécifique est difficile à établir. Il rejoint ainsi une position partagée par nombre de confrères de sa génération, et qui se distingue de celle de la génération suivante, issue de la Résistance, qui affiche davantage d'intransigeance [20]. Ces développements sont intéressants dans la mesure où Valéry se prononce, dans son cours, sur des sujets dont il a peu parlé ailleurs et qui se trouvent au cœur des débats littéraires du xx^e siècle. Il entre ainsi en dialogue avec d'autres auteurs, dont Sartre en tant que principal théoricien de l'engagement littéraire.

16 Valéry ne se prive pas non plus de pratiquer une critique littéraire au sens axiologique du terme et de formuler des jugements sur la littérature du passé et du présent. Honorant une célèbre expression de Baudelaire, il peut se montrer « partial, passionné et politique » lorsqu'il fait l'éloge du classicisme, du théâtre de Racine, de la tragédie comme modèle générique et de la forme comme absolu. Symétriquement, Valéry condamne ce qu'il nomme la « néomanie » (II, p. 218) et l'« idolâtrie du nouveau » en art (II, p. 190), déplore la crise des valeurs (II, p. 268-269) et souligne la nécessité, en se référant à Voltaire, de « réhabiliter ce qu'on a appelé le *goût* » (II, p. 626). Dans le *Cours de poétique*, autant la théorie de la création articulée par Valéry se situe à l'avant-garde de la pensée de son temps, autant ses jugements critiques relèvent d'un conservatisme esthétique. On retrouve les propos parfois pessimistes des *Cahiers*, où Valéry situe la littérature parmi les « choses moribondes » (1974a, p. 1183 [21]), à une époque de « simplification du langage, d'altération de la voix, de suppression des formes sociales et linguistiques » (*ibid.*, p. 1108-1109). Sa critique, dans le *Cours*, débouche sur ce qu'on peut appeler une *éthique de la forme*. Valéry célèbre la forme comme exigence intellectuelle, ainsi que comme vertu de stabilité face au passage du temps (la forme possède des « qualités de conservation », II, p. 690) [22], comme principe d'autonomie ou encore d'autorité, permettant de déployer un « pouvoir esthétique » (II, p. 395). La forme est le produit d'un effort, d'une lutte de l'esprit contre lui-même et ses propres insuffisances, aspirant à atteindre un idéal, une « pureté » (II, p. 182) : elle possède dès lors « une vraie valeur éthique, une valeur d'élévation de l'individu » (II, p. 506). En dépit de son aversion pour le roman, Valéry exprime ainsi son admiration pour la « morale littéraire » de Flaubert, auteur pour qui le travail de la forme était « absolument sacré » (II, p. 437). La forme parfaite représente la victoire de l'esprit.

17 Les réflexions sur la littérature ne sont donc pas absentes du *Cours* et relèvent même parfois de la poétique au sens institué du terme. Il

s'agit plutôt d'une question de degré, car il faut admettre que ces propos demeurent souvent circonscrits, que Valéry approfondit peu et ne donne presque pas d'exemples – ou alors seulement sous forme d'un nom d'auteur, éventuellement d'un titre d'un ouvrage, sans proposer d'analyses de textes. S'il mentionne ainsi les poèmes de maturité de Victor Hugo comme exemple de perfection formelle, il ne précise pas à quels vers il se réfère, ni ce qui fait précisément leur qualité (II, p. 559). Manifestement, Valéry suit à la lettre son idée d'un enseignement « maintenu dans un esprit de très grande généralité » (I, p. 77) et on retrouve, malgré le fait que le cadre du cours lui impose une forme discursive suivie, une tendance au style aphoristique dans lequel il excelle.

- 18 Ce qui peut davantage embarrasser le lecteur, c'est que le discours de Valéry sur la littérature est traversé de tensions, voire d'incohérences et de contradictions. Ainsi, la volonté d'évacuer l'œuvre au profit du seul examen de la production et de la consommation s'accorde-t-elle difficilement avec l'approche formaliste esquissée dans son programme d'enseignement et défendue dans de nombreuses leçons ; et si Valéry déclare vouloir exclure la question de la valeur de sa poétique, il ne cesse, pareillement, de la réintroduire. S'agissant de la question de la nature de l'art, Valéry oscille entre affirmation de son caractère essentiel ou de son caractère arbitraire ; et la définition même de la notion de « poétique » est sujette à flottements [23]. Enfin, pour être un théoricien de l'impersonnalité de l'art, Valéry reste, dans son *Cours*, attaché à la figure de l'écrivain, de l'artiste et du « grand homme ». Celui qui plaide, dans les *Cahiers*, pour l'« indépendance de l'homme biographique et de l'auteur » (1974a, p. 1028), qui appelle dans la plaquette de candidature à une histoire littéraire écrite « sans que le nom d'un écrivain y fût prononcé » (I, p. 73) et qui étaye dans son cours sa théorie de l'autonomie de l'œuvre [24], demeure, dans ce même cours, préoccupé par la figure de l'écrivain et par sa biographie. On l'entend en outre affirmer l'importance de voir transparaître la « personnalité de l'auteur » dans les œuvres littéraires (II, p. 628). L'attention portée à ce sujet s'accroît en particulier dans les dernières années du cours : le rôle des hommes illustres est examiné par Valéry dans plusieurs leçons [25], et la réflexion culmine dans l'apologie de la figure de Voltaire au moment de la Libération. Le contexte historique n'y est sans doute pas étranger, la guerre étant propice à la mise en valeur de figures exemplaires s'étant battues pour une cause ou pour des valeurs, mais la préoccupation de Valéry est plus générale – et littéraire : s'il déplore qu'à son époque, la « notion de grand contemporain » s'est évanouie, et cite en exemples Hugo, Tolstoï et Zola, c'est parce que ces derniers « étaient regardés comme de grandes figures qui imposaient le prestige des lettres » (II, p. 268). Ces auteurs représentent des modèles parce qu'ils ont réussi à atteindre, au prix d'un travail long et persévérant, d'une discipline et d'une lutte constantes, une forme de

perfection dans la maîtrise de leur art. Ils incarnent ainsi ces valeurs de l'esprit qui forment l'horizon de l'œuvre de Valéry.

- 19 Dans les faits, les deux approches – thèse de l'impersonnalité de la création et valorisation de figures d'auteurs exemplaires – coexistent dans le discours de Valéry. Elles ne sont pas nécessairement incompatibles. Valéry plaide pour une dissociation entre auteur et œuvre, non pour une « mort de l'auteur ». Ce qui est en jeu, c'est moins la personne biographique que le génie, ou encore, comme le note Valéry, l'auteur considéré comme « système » (I, p. 527). Aussi semble-t-il plus pertinent de parler de tensions [26] au lieu de contradictions. Les problèmes littéraires sont examinés par Valéry à différents niveaux, qu'il convient de distinguer, et si contradiction il y a, elle se situe essentiellement à un premier niveau de lecture. De telles antinomies, on le sait, ne sont pas rares dans l'œuvre de l'écrivain. Dans un article sur la notion de littérature chez Valéry (2010), Michel Jarrety a relevé des tensions inhérentes aux prises de positions de l'auteur dans les *Cahiers*, *Tel Quel* et *Variété*, s'agissant de la fonction de la littérature, de sa destination (discours centré sur lui-même ou conçu pour produire un effet spécifique sur le lecteur), de sa démystification ou de sa sacralisation. Ces mêmes tensions se retrouvent dans le *Cours*, et il semble donc peu pertinent de vouloir appliquer à ce dernier une grille de lecture unifiée. Elles sont en définitive inhérentes à l'objet lui-même : la littérature est un fait pluriel, qui défie les tentatives de définition univoque. Selon qu'on l'approche sous un angle plutôt que sous un autre, le phénomène présente différentes facettes. Valéry, dans son *Cours*, tente de penser ces facettes ensemble.
- 20 La seconde observation, qui sera plus brève, est d'ordre chronologique : plus Valéry approche de la fin des huit années de cours, plus il revient à des sujets littéraires et au programme initialement tracé dans la plaquette de candidature. Les questions de forme et d'écriture, largement évacuées au cours des premières années de son enseignement, réapparaissent dès 1943. Durant la dernière année, la majorité des leçons conservées traitent de sujets littéraires. Valéry examine les enjeux formels de la composition, la genèse des textes, la puissance de la parole, la responsabilité de l'écrivain ; il prodigue des conseils aux jeunes écrivains, fait l'éloge d'auteurs illustres et se montre préoccupé par l'évolution de la sensibilité littéraire au sein de la société française. Dans la leçon du 23 mars 1945, l'avant-dernière qu'il prononce, Valéry adresse un vibrant hommage à la littérature :

Je vous avoue franchement que personnellement ces questions-là m'intéressent plus que le cours même que je fais. Elles m'intéressent beaucoup plus, à tort ou à raison. Mais c'est une manie que je tiens de mon jeune âge et qui persiste. Je trouve que c'est tellement intéressant de considérer ce phénomène, *écrire*, dans toute sa splendeur, avec toute sa rigueur, avec tout ce qu'on peut imaginer là-

dedans, que le rêve de ma vie, qui n'a pas été accompli, aurait été d'écrire une page de prose selon ce que j'aurais aimé faire, c'est-à-dire en suivant mes idées théoriques là-dessus. Je n'y suis pas arrivé, je l'avoue franchement. (II, p. 681)

- 21 La fin des huit années du *Cours* aurait dû être consacrée à l'étude de la tragédie, alliant considérations anthropologiques (son rapport à la politique et à la religion) et formelles (qualités d'unité géométrique, autonomie de l'œuvre, élocution). Cette fin, abrupte car occasionnée par la maladie puis la mort de l'auteur, était certes non planifiée comme telle, mais, la guerre finie, Valéry a dû soupçonner qu'il s'agissait de sa dernière année d'enseignement. Si l'auteur termine son ultime leçon en disant que ce qu'il avait présenté était une « introduction » (II, p. 701) à l'étude de la tragédie, il se réfère certes au contenu de ladite leçon, mais le propos résonne également avec celui de la leçon inaugurale, où il avançait que l'examen des mécanismes de production des œuvres de l'esprit était une introduction nécessaire à l'étude de la littérature. S'agissait-il pour lui de clôturer son enseignement par une application de la théorie exposée durant les années précédentes au genre littéraire qu'il avait qualifié dans les *Cahiers* comme le « *sommet de l'art* » (1974a, p. 1055) ? On ne saurait l'affirmer avec certitude ; néanmoins, force est de constater que la littérature se voit, *in fine*, rétablie à l'horizon du cours.

- 22 Cette édition du *Cours de poésie* sera à l'évidence d'un intérêt capital pour les études valéryennes. Comme l'observe William Marx, le cours peut être considéré comme la dernière œuvre du poète. Replacé dans l'architecture globale de son œuvre, il représente une forme de bilan : Valéry construit son enseignement en s'appuyant sur des réflexions menées tout au long de son activité, et opère une synthèse entre des éléments qu'on aurait pu croire dissociés. Le cours apparaît ainsi comme une forme de totalisation de sa pensée, se rapprochant à certains égards de ce que l'auteur avait appelé le « Système ». Il s'agit d'un testament, qui résume sa pensée tout en poussant cette pensée plus loin [27]. Sans doute le *Cours* déplace-t-il quelque peu notre regard sur la théorie valéryenne de la littérature que l'on avait jusqu'alors essentiellement considérée sous l'angle formaliste [28]. Faut-il pour autant réviser les conclusions des études passées ? Nul besoin de le faire : le *Cours* ne dément en rien la pensée formaliste de Valéry, mais ajoute un volet supplémentaire à sa critique. Les spécialistes [29] ont déjà montré qu'il existe plusieurs poétiques de Valéry, et aux côtés des « deux poétiques de Valéry » – l'une formaliste, l'autre lyrique – identifiées par William Marx [30], apparaît dans ce cours une troisième, qu'on pourrait dire anthropologique. Le *Cours* illustre ainsi une fois de plus la complexité

constitutive de la poétique valéryenne. Aussi ne faudra-t-il pas y chercher une théorie close, complète et univoque. On sait, du reste, les réticences de l'auteur face aux théories à vocation universelle. Le cours ne vaudra pas comme système fermé. Peut-être l'ouvrage synthétique projeté par Valéry – sa véritable *Poétique* – l'aurait fourni, mais cette archive du *Cours* reste un cours. Il s'agit d'un lieu où la pensée explore ses possibles, dans un libre déploiement qui constitue la richesse de cet enseignement tout comme elle constitue celle des *Cahiers*.

- 23 L'édition du *Cours de poétique* restitue non seulement une pièce manquante de la bibliographie de Valéry, mais aussi de l'histoire la critique littéraire et, plus globalement, de l'histoire de la vie intellectuelle française. Sans constituer une poétique au sens classique du terme, cet ouvrage ajoute une corde à l'arc de la critique littéraire. Le *Cours* a pu exercer des influences diverses, et il est désormais possible de mieux les mesurer. De nombreux écrivains et penseurs ont assisté, du moins sporadiquement, à l'enseignement de Valéry, et y ont trouvé matière à réflexion – qu'ils en aient explicitement parlé (comme Blanchot) ou se soient limités à des références plus discrètes [31]. Le *Cours* forme donc un intertexte important. Il appartiendra à de futures recherches de prendre la pleine mesure de ces échos et de cet héritage, recherches rendues possibles grâce à cette publication. L'édition de William Marx rend ainsi à ce cours sa place dans l'histoire des idées du xx^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

« Présentation », *Poétique*, n° 1, 1970, p. 1.

BARTHES Roland, *La Préparation du roman : cours au Collège de France, 1978-1979 et 1979-1980*, texte annoté par Nathalie Léger, avant-propos de Bernard Comment, nouvelle édition, Paris, Seuil, 2015.

BARTHES Roland, *Évocations et incantations dans la tragédie grecque*, éd. Christophe Corbier et Claude Coste, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études de littérature des xx^e et xxi^e siècles », 2023

BLANCHOT Maurice, « La poétique », *Journal des débats*, 5 août 1942 ; repris dans *Faux pas*, Paris, Gallimard, 1943.

VALÉRY Paul, *Tel quel, Œuvres, II*, éd. Jean Hytier, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1974a.

VALÉRY Paul, *Cahiers, II*, éd. Judith Robinson, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1974b.

JARRETY Michel, « L'idée de littérature chez Valéry », in William Marx (dir.), *Paul Valéry et l'idée de littérature*, Fabula / Les colloques, 2010, en ligne, URL : <https://www.fabula.org/colloques/document1413.php>, consulté le 8 janvier 2023.

NOTES

¹ Il s'y ajoute également le texte d'une leçon consacrée à Voltaire, datée du 15 décembre 1944. Première leçon donnée après la Libération, elle reprend le propos d'un discours prononcé par Valéry à la Sorbonne cinq jours plus tôt et retransmis à la radio, à l'occasion du deux-cent-cinquantième anniversaire de la naissance du philosophe.

² Voir Maurice Blanchot, 1943, p. 136-142.

³ Valéry avait eu l'intention de tirer de son enseignement un « petit volume aussi dense et précis que possible » (lettre à Guy Lavaud, fin 1937 ou début 1938, citée par William Marx dans l'édition du *Cours de poétique*, I, p. 15), comme l'attestent sa correspondance et le dossier d'archive comportant des notes relatives à un « chapitre I ». Toutefois, le projet ne se concrétisa pas. Selon le témoignage de Roland Barthes, Valéry s'en serait expliqué en disant que « la forme coûte cher » (I, p. 15).

⁴ Comme le rappelle l'éditeur, quelques extraits du dossier d'archive de la BnF ont toutefois été transcrits et publiés en italien par Maria Teresa Giaveri, dans une édition d'œuvres choisies de Valéry (*Opere scelte*, Mondadori, « I Meridiani », 2014).

⁵ Les transcriptions sont issues des archives de la maison d'édition Gallimard et de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet. Elles ont été réalisées par une sténotypiste, Fernande Sergent, mandatée d'abord par Gaston Gallimard puis par Jean-Pierre Monod, mécène et ami de Valéry, qui entendaient aider Valéry dans la mise en forme de son cours en vue de sa publication.

⁶ Il s'agit de deux leçons consacrées à Léonard de Vinci, prononcées les 13 et 20 janvier 1940.

⁷ Voir *supra*, note 3.

⁸ Ce n'est en effet qu'en raison du contexte de la guerre et des difficultés de recrutement de nouveaux professeurs que Valéry, comme d'autres parmi ses collègues, a été reconduit.

⁹ La notion de « sciences cognitives » n'existe pas encore au temps de Valéry : elle se diffuse essentiellement à partir des années 1970. Toutefois, dès les années 1940, les représentants des disciplines réunies aujourd'hui sous ce terme (philosophie, psychologie cognitive, linguistique, anthropologie, neurosciences, intelligence artificielle) esquissent le projet d'une science générale du fonctionnement de l'esprit, comme notamment dans le cadre des conférences Macy à New York.

¹⁰ Parmi les œuvres de Valéry, il convient de faire une distinction pour les *Cahiers*, restés inédits du vivant de l'auteur. Le lecteur d'aujourd'hui les considère comme partie intégrante du corpus valéryen, mais les contemporains n'y avaient pas accès. Lors de la préparation de son cours du Collège de France, Valéry puisait directement dans ces notes.

¹¹ Dans le *Cours de poétique*, voir en particulier la leçon du 28 janvier 1938 (I, p. 326-344).

¹² Voir Antoine Compagnon, « Un serpent qui se mord la queue », communication présentée lors du colloque « Valéry au Collège de France », organisé par William Marx au Collège de France, les 14-16 juin 2023.

¹³ Valéry juge nécessaire de repenser les notions héritées, qu'il considère comme vagues et imprécises. Cette préoccupation, que l'on connaissait déjà

des *Cahiers*, est réaffirmée dès la plaquette de candidature (I, p. 77) et la première leçon (I, p. 127).

14 Du moins dans les leçons du vendredi, car, comme indiqué plus haut, les séances d'explication de textes ayant eu lieu les samedis sont difficiles à reconstituer. Il est donc probable que la part de la littérature dans le *Cours de poésie* ait été plus grande que ce qu'on peut déduire d'après les documents accessibles.

15 Cette présence de la littérature est favorisée par les choix éditoriaux : comme l'éditeur l'explique dans la « Note », s'il a privilégié, lors de la sélection des feuillets issus du fonds Valéry de la BnF, les documents présentant des développements rédigés continus, il a également intégré de fragments plus brefs lorsque ceux-ci traitent de sujets littéraires. Toutefois, il semble que le constat vaut également pour les autres parties du livre, comme les leçons transcrites par Fernande Sergent.

16 Il en est ainsi, par exemple, dans une leçon de bilan prononcée le 15 mars 1941 (II, p. 85-101).

17 Voir Gilles Philippe, « Tensions et tiraillements : le style dans le *Cours* », communication présentée lors du colloque « Valéry au Collège de France », organisé par William Marx au Collège de France, les 14-16 juin 2023.

18 Valéry affirme, dans sa leçon du 23 mars 1945 : « "L'élément de la prose, c'est le paragraphe." La construction d'un paragraphe est une chose des plus importantes, des plus intéressantes. Le simple fait de compiler les phrases, dont les unes soient longues, les autres courtes, cette architecture particulière qui doit se faire, le fait d'essayer de varier aussi souvent que possible, et avec naturellement l'accommodation au sujet et la manière de le conduire, le fait de faire de cela une expérience en ménageant l'introduction de formes différentes, de phrases, est en lui-même très intéressant. » (II, p. 680-681).

19 On peut s'étonner du fait que les références à Mallarmé soient relativement rares, ou en tout cas moins fréquentes qu'on aurait pu l'imaginer au regard de la place dominante qu'occupe l'auteur du *Coup de dés* dans les articles de *Variété*. Comme mentionné *infra*, tout se passe comme si, dans le contexte de la guerre, un déplacement s'était opéré : en des temps où les personnes s'étant battues pour une cause ou des valeurs sont particulièrement valorisées, Voltaire supplante Mallarmé dans le discours critique de Valéry.

20 Sur ce sujet, voir Gisèle Sapiro, « Valéry face au débat sur la responsabilité de l'écrivain en 1945 », communication présentée lors du colloque « Valéry au Collège de France », organisé par William Marx au Collège de France, les 14-16 juin 2023.

21 Voir aussi, en dehors des *Cahiers*, un article comme « Questions de poésie » (Paul Valéry, « Questions de poésie », *Œuvres*, I, éd. Jean Hytier, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957, p. 1291-1292).

22 Voir également l'article sur Victor Hugo dans *Variété* : « la forme seule conserve les œuvres de l'esprit » (Paul Valéry, *Œuvres*, I, *op. cit.*, p. 584).

23 Ainsi lit-on dans les notes préparatoires d'une leçon de 1944 une définition de la poésie qui rejoint l'emploi courant du terme : « Poétique : 1° Art de faire des vers. / 2° Impression causée par un objet quelconque qui excite ou peut exciter le besoin de la restituer à l'état d'excitant par les moyens du

langage. Effet comparable à celui d'un poème, sans quoi on n'aurait pas eu l'idée d'employer le mot *poétique* » (II, p. 316).

²⁴ Voir par exemple les notes préparatoires datées de 1941, où Valéry affirme que « les plus pures œuvres sont celles qui font oublier qu'elles eurent un auteur » (II, p. 110-111).

²⁵ « [À] quoi servent les hommes illustres, et que sont les hommes illustres ? », demande Valéry dans sa leçon du 9 mars 1945 (II, p. 577), et la même question sera reprise une semaine plus tard, le 16 mars 1945 (II, p. 616).

²⁶ Voir *supra*, note 17.

²⁷ Sur cette question, voir le récent entretien accordé par William Marx à *Acta fabula* : « La *Poétique* retrouvée de Valéry : entretien avec William Marx, par Alexandra Follonier », *Acta fabula*, vol. 24, n° 2, 2023, en ligne, URL : <https://www.fabula.org/lodel/acta/index.php?id=15905>.

²⁸ On peut citer entre autres les travaux de Jean Hytier, *La Poétique de Valéry*, Paris, A. Colin, 1953 ; Maurice Bémol, *La Méthode critique de Paul Valéry*, Paris, Nizet, 1949 ; ou Jean Bucher, *La Situation de Paul Valéry critique*, Bruxelles, La Renaissance du livre, coll. « La Lettre et l'esprit », 1976.

²⁹ Voir notamment Michel Deguy, « Deux poétiques de Valéry ? », *La NRF*, n° 225, août 1971, p. 1-6 ; Michel Lechantre, « P(h)o(n)étique », *Cahiers Paul Valéry*, n° 1, Paris, Gallimard, 1972, p. 91-122 ; et William Marx, « Les deux poétiques de Valéry », in William Marx (dir.), *Paul Valéry et l'idée de littérature, Fabula / Les Colloques*, 2011, en ligne, URL : <https://www.fabula.org/colloques/document1426.php>, consulté le 8 janvier 2023.

³⁰ William Marx, « Les deux poétiques de Valéry », art. cit.

³¹ Roland Barthes, par exemple, se réfère au cours de Valéry dans son mémoire de fin d'étude, récemment édité par Christophe Corbier et Claude Coste (voir Roland Barthes, 2023, p. 54).

RÉSUMÉS

Il aura fallu attendre quatre-vingts ans pour voir la parution du *Cours de poétique* de Paul Valéry, sur laquelle s'est ouverte l'année 2023. Cet enseignement professé au Collège de France entre 1937 et 1945, dont n'étaient connus jusqu'à présent que le texte de présentation et la première leçon repris dans *Variété*, avait été relégué au statut de mythe en raison de son inaccessibilité. Sa postérité, on le sait, fut non moins grande. En réunissant des documents de différentes provenances (transcriptions de leçons, notes préparatoires, programmes et résumés annuels, comptes rendus d'auditeurs), l'édition qu'en propose William Marx a pour ambition de donner la vision la plus complète possible de ce qui peut être considéré comme la dernière œuvre du poète. Elle restitue ainsi une pièce importante de la bibliographie valéryenne et rend à ce cours sa place dans l'histoire des idées du xx^e siècle.

We had to wait eighty years to see the publication of Paul Valéry's *Cours de poétique*, with which opened the year 2023. This teaching professed at the Collège de France between 1937 and 1945, which was known until now only through the presentation text and the first lesson included in *Variété*, has

been relegated to the status of myth due to its inaccessibility. His posterity, as we know, was no less important. By bringing together documents from different sources (transcriptions of lessons, preparatory notes, programs and annual summaries, auditor's reports), the edition proposed by William Marx aims to give the most complete vision possible of what can be considered the poet's last work. It thus completes an important piece of the valéryan bibliography and restores this course to its place in the 20th century history of ideas.

PLAN

MOTS CLÉS

[Collège de France](#), [histoire des idées](#), [Paul Valéry](#), [poétique](#), [théorie littéraire](#)

[Collège de France](#), [history of ideas](#), [literary theory](#), [Paul Valéry](#), [poetics](#)

AUTEUR

ALEXANDRA FOLLONIER

[Voir ses autres contributions](#)

alexandra.follonier@gmail.com

POUR CITER CET ARTICLE

Alexandra Follonier, « Poétiques de Valéry », *Acta fabula*, vol. 24, n° 10, « Éditions critiques (XXe siècle) », Novembre 2023, URL : <http://www.fabula.org/revue/document17387.php>, page consultée le 06 November 2023. DOI : <https://10.58282/acta.17387>